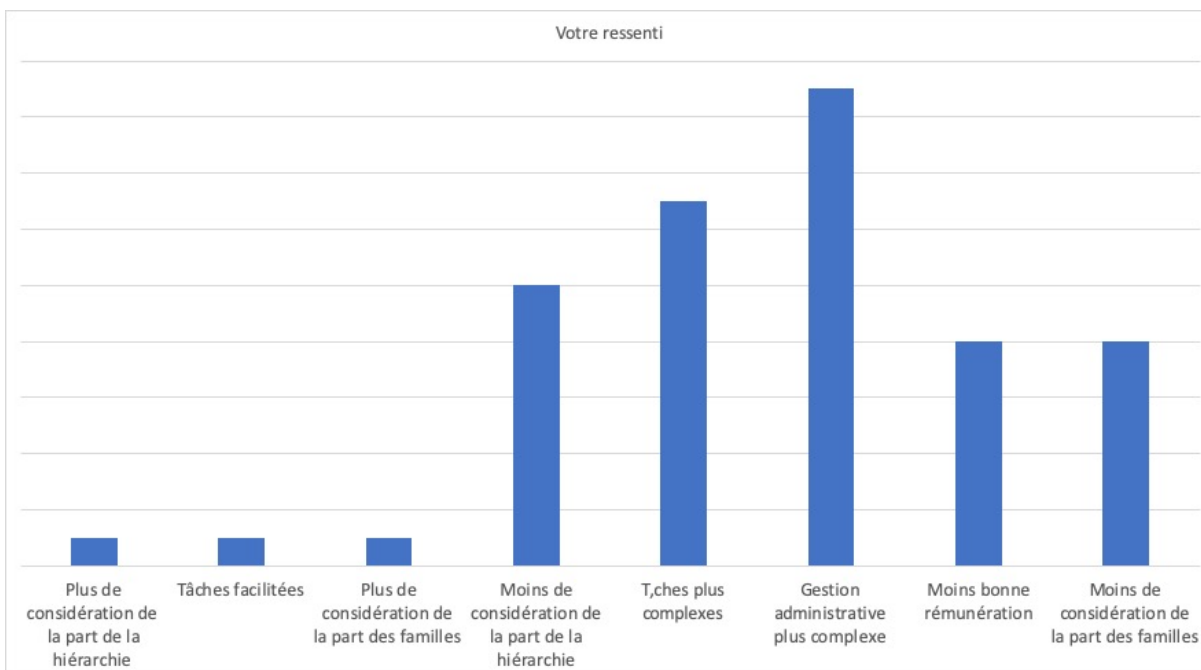
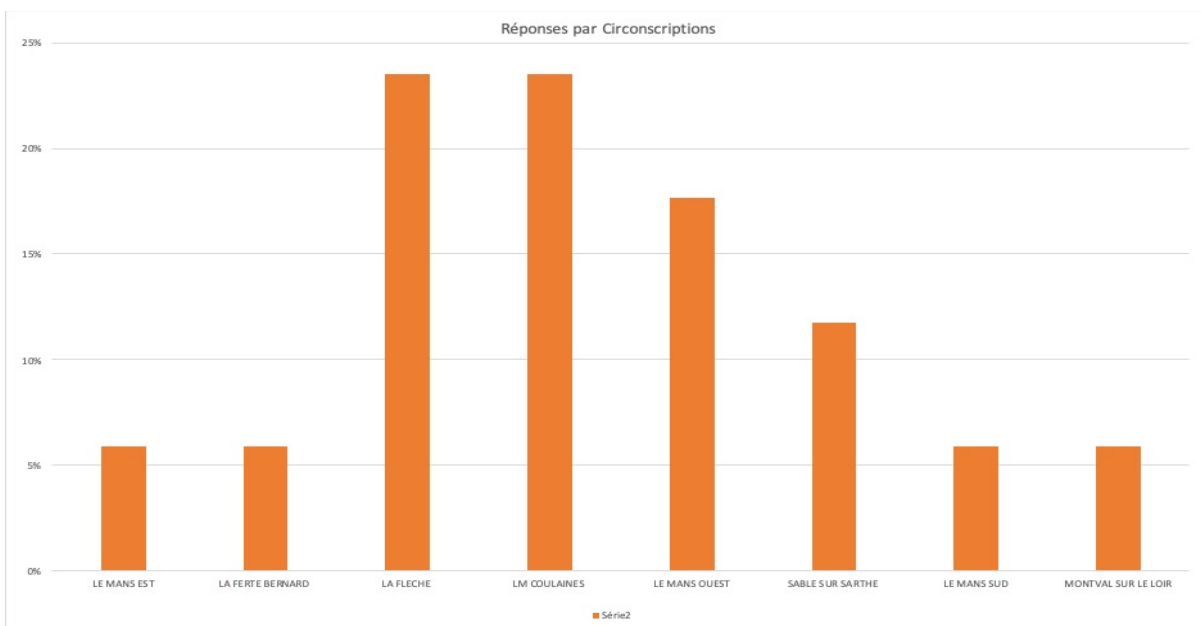


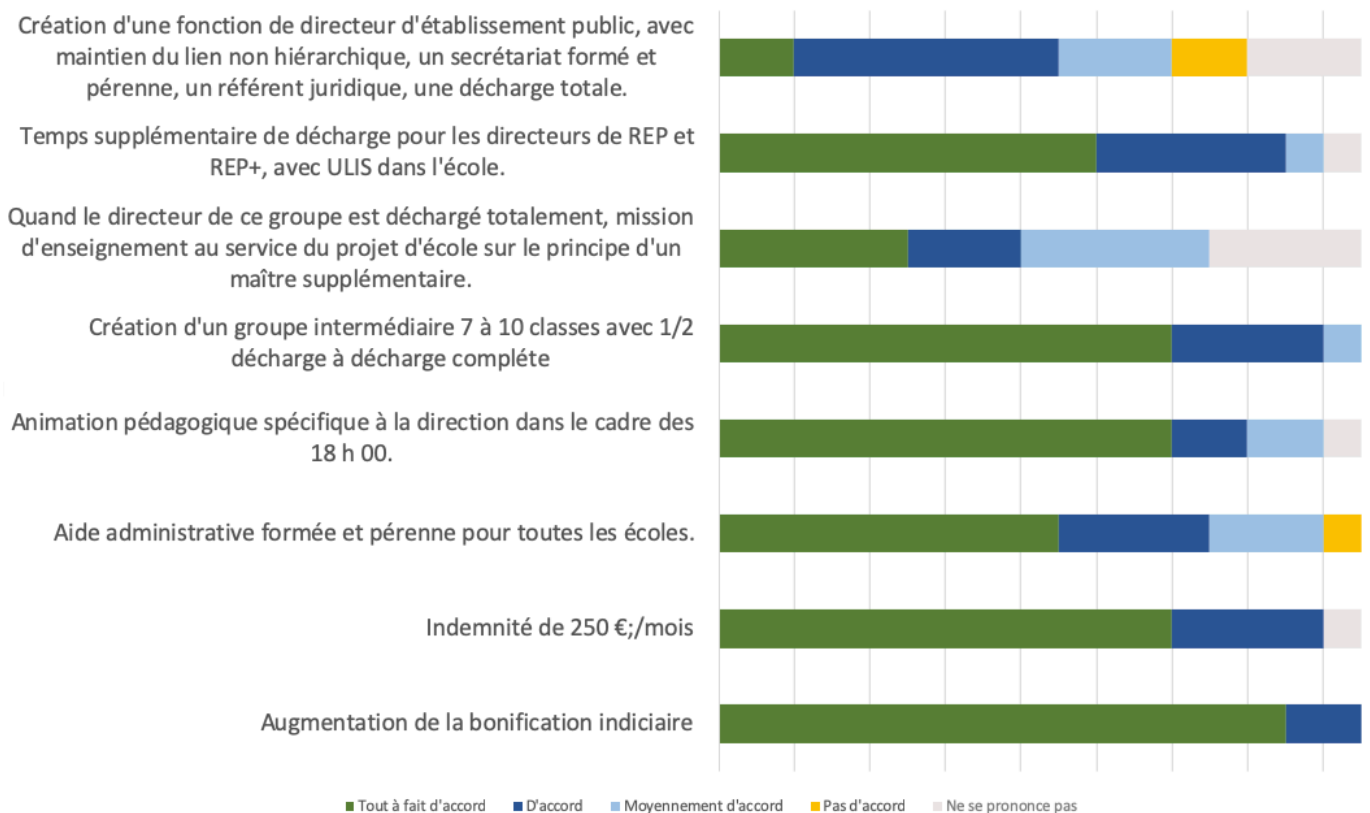
Le SE-Unsa 72 demandait début septembre aux directrices et directeurs d'écoles de la Sarthe de répondre à son enquête sur leurs conditions de travail.

Voici une synthèse des réponses obtenues :



Les missions chronophages	Occurrences les plus choisies
Administration Education Nationale (Inscription/radiation , PPMS, Projet d'école ...)	10
Gestion des conflits	9
Gestion et suivi des dossiers des élèves à besoin particulier	8
Relation avec les parents	8
Relation avec les collectivités territoriales	7
Préparation /Animation des réunions pédagogiques	6
Gestion de l'équipe	5
Gestion du budget	5
Enquêtes diverses	3
Relation avec les collègues	2
Relation avec le collège	1

Ce que pensent les directrices et directeurs



Les propositions et demandes des directrices et directeurs d'écoles :

Avoir des formations juridiques, à la technique d'entretiens, à la gestion des ressources humaines
Bénéficier de temps de stages auprès d'autres directeurs sur des territoires et avec problématiques variées.

Être davantage déchargé du temps administratif au profit de l'impulsion et l'accompagnement de projets pédagogiques.

Que la bonification indiciaire soit privilégiée par rapport à l'indemnité de direction.

La création de décharge et de poste de directeur adjoint en complément de décharge complète pour les écoles de plus de 15 classes.

Des décharges plus importantes en début et en fin d'année.